

Bulletin d'information 2012/1

Année 2012, N°1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Avril 2012



Aller voter est un droit et un devoir. Ne pas voter, c'est laisser les autres décider. Voici le calendrier des élections de l'année 2012 : -Elections présidentielles le 22 avril et le 6 mai -Elections législatives le 10 et le 17 juin.

Nouvel adjoint au Maire

Le conseil municipal a nommé Joseph Huver comme adjoint au maire en remplacement de Sébastien Graef qui a démissionné récemment de cette fonction en raison de son départ de Walschbronn. Rappelons à cet effet que les quatre adjoints de Walschbronn se partagent les émoluments de trois adjoints.

Une rose, un espoir



Plus de 200 motocyclistes sillonneront les rues de nos villages, le week-end du 28 et du 29 avril, afin de nous vendre une rose au profit de la ligue contre le cancer.

Passerelle de circonstance

Le maire et le conseil municipal remercient M. Wehner Walter pour la mise en place d'une passerelle permettant aux randonneurs de faire un circuit à partir de la frontière, derrière le tennis, jusqu'au moulin de Hilst.

Rencontre à Pirmasens



Un office religieux sera célébré à la croix de la réconciliation à Pirmasens, le vendredi 27 avril à 20h00. Une rencontre amicale aura lieu par la suite à l'église St. Elisabeth de Pirmasens.

Langues régionales

La langue régionale ne mobilise pas en Moselle. Si la journée des langues régionales a drainé beaucoup d'animation en Alsace et dans d'autres régions de France avec des langues locales, l'association Culture et bilinguisme de Moselle n'a mobilisé qu'une quarantaine de personnes lors d'une manifestation à Metz.

Selon le magazine MAPS n°1 de mars 2012, 313000 personnes parlaient encore le platt en Moselle en 1962 ; ils n'étaient plus que 78000 en 1999. Selon les estimations ce chiffre descendra à 18600 en 2020.

Pièces d'identité

La saison des vacances est proche, c'est le moment de vérifier vos pièces d'identité. <u>Les cartes d'identité</u> sont à demander en mairie de <u>Walschbronn</u>. Munissez-vous de votre ancienne carte d'identité, de deux photos d'identité et d'un document prouvant votre résidence à Walschbronn, par ex. carte d'électeur ou facture datant de moins de trois mois. Pour les personnes mineures, le livret de famille est demandé ainsi que la carte d'identité du parent qui accompagne.

<u>Les passeports</u> sont à demander en mairie de <u>Bitche</u>. Munissez-vous des mêmes documents plus un timbre fiscal et prenez rendez-vous à la mairie de Bitche en demandant le montant du timbre fiscal.

Propreté du ban de Walschbronn / Dorst



Pour marquer l'arrivée du printemps une quinzaine de bénévoles ont participé au nettoyage du printemps ; il s'agissait de ramasser les ordures sur le ban de la commune et d'entretenir les abords du monument aux morts, de la grotte, des ruines du château et du club house.

Il faut reconnaître une diminution des déchets ramassés, s'agit-il d'une prise de conscience de certains promeneurs et autres voyageurs ou

s'agit-il du fait que certains habitants de la commune ramassent des déchets tout au long de l'année ? Malheureusement les points noirs subsistent, par exemple la petite forêt située sur la départementale juste avant la frontière allemande ainsi que le club-house.

Taxe communale

Le Conseil municipal a décidé d'augmenter les taxes locales de 1,5%, La taxe d'habitation s'élève ainsi à 11,22%, la taxe foncière à 11,87% et la taxe foncière non bâti à 41,51%.

Histoire d'eau

L'hiver rude a été à l'origine de fuites d'eau en cascade dans de nombreux village du Bitcherland. Walschbronn et Dorst n'ont pas été épargnés.

Stop aux déjections canines

Votre chien devrait faire ses besoins dans votre jardin et non pas dans les jardins ou les trottoirs des autres et encore moins sur les pelouses du monument aux morts.

Arbres

Propriétaires de terrain, vous êtes responsables de vos arbres. Par exemple si ces derniers, lors de leurs chutes, coupent une ligne électrique ou un chemin.

Numéros utiles

Mairie de Walschbronn 109, rue principale 57720 WALSCHBRONN

Téléphone: 03 87 96 52 48

Télécopie: 03 87 96 52 48
Courriel: mairie@walschbronn.fr
Internet: www.walschbronn.fr
Ouverte le lundi de 14h à 16h,
le mercredi de 18h à 20h,
le samedi de 9h à 11h

Poste de Walschbronn

Téléphone : 03 87 96 50 18 Ouverte le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 10h00 à 11h45 et le mardi de 16h30 à 18h, fermée le mercredi

Ecole maternelle "Vallée de la Horn"

Téléphone: 03 87 96 51 74

Ecole primaire "Vallée de la Horn" Téléphone: 03 87 96 61 88 Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins